

par l'infatigable et intelligente activité des Membres directifs, font prévoir que la question du Tiers-Ordre va faire à Limoges un pas décisif.

Les travaux s'ouvriront, sous la direction du Rme Père Louis de Parme, Ministre Général. Les 4, 5, 6 et 7 seront étudiées les questions concernant 1. l'organisation du Tiers-Ordre, 2. la manière de vivre du Tertiaire, 3. l'action extérieure du Tiers-Ordre.

Le Congrès s'ouvrira et se terminera par un pèlerinage général à Brive, aux Grottes illustrées par saint Antoine.



PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

Le 10 septembre. Les Sœurs Tertiaires de la Fraternité de saint François de Montréal feront un pèlerinage à N.-D. du Saint Rosaire au Cap de la Madeleine. Le départ aura lieu la veille 9 septembre du quai Jacques-Cartier. Déjà les cartes sont distribuées en grand nombre. Tout nous fait espérer un édifiant et beau pèlerinage.

Nous serions très heureux, à cette occasion, de voir les Fraternités des diocèses de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et de Nicolet se joindre à nous. Nous pourrions faire aux pieds de N.-D. du Saint Rosaire une imposante manifestation franciscaine. Ce serait une occasion favorable de nous voir, de nous compter et de nous encourager mutuellement à pratiquer notre Règle.

Peut-être, plus tard, nous sera-t-il possible de faire quelque chose de plus. Cette année, en France, à Limoges le 4 août, et en Italie, à Assise, le 4 octobre, sous la présidence de notre Rme Père Général, auront lieu deux Congrès du Tiers-Ordre. Ils ont été encouragés et bénis par le Souverain Pontife Léon XIII.

Il nous est difficile d'en faire autant en Canada ; mais ne pouvons-nous pas, du moins, nous réunir dans un pèlerinage commun ? Ne sera-ce pas répondre en partie aux désirs du Pape et de notre Rme Père ? Telle a été notre pensée : nous vous la communiquons. Que le Nom de Jésus la rende féconde ! Les Fraternités qui voudraient prendre part à notre pèlerinage sont priées de nous en avertir immédiatement. Elles devront nous dire par quelle voie elles se proposent de se rendre au Cap de la Madeleine.